



## CONDITIONS GENERALES POUR LES SEJOURS ADAPTES

### **Les séjours**

Les séjours et voyages sont ouverts à toute personne majeure suivant son niveau d'autonomie ( voir rubrique « accessibilité séjours » ). Nous nous réservons la possibilité d'interrompre le séjour pour mauvaise information autonomie/séjour choisi, sans aucune indemnité.

Les descriptifs des contenus des séjours sont non contractuels.

### **Les tarifs**

Les tarifs sont forfaitaires en fonction de la durée et du contenu. Tout séjour écourté pour quelque raison que ce soit reste intégralement dû.

L'inscription est considérée ferme à réception de la fiche d'inscription dûment complétée et signée. Les arrhes de réservation, soit 25 % du coût de séjour, peuvent pour convenance de tutelle ne pas être versées avant le séjour mais sont dans tous les cas dues.

Le solde doit être perçu au plus tard 15 jours avant le commencement du séjour. Les paiements sont à libeller au nom de « Les Amis du Rimlishof ».

### **Assurance**

Nous sommes assurés en responsabilité civile pour tous les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'association ou de son personnel. L'association n'est pas responsable des dégradations ou vols qui pourraient survenir lors des activités. Une assurance individuelle accident complémentaire est recommandée ainsi qu'une assurance annulation, le tout à vos frais.

### **Personnel d'encadrement**

Notre recrutement est motivé par 2 points importants : la compétence des personnes dans le domaine du handicap et leur compétence à concrétiser le travail de l'équipe de direction qui s'est efforcée de préparer des séjours de qualité. C'est pourquoi nous recrutons essentiellement des professionnels ou des personnes se destinant à des carrières sociales ou médico-sociales ou des animateurs avertis : éducateurs, assistants sociaux, BAFA, BAFA, BNS, SB, ...

### **Permanence téléphonique**

Dès la veille de l'ouverture des séjours et jusqu'au dernier jour, il sera possible de nous joindre au 03.89.76.82.10. En dehors des heures de bureau, en cas d'urgence, un renvoi téléphonique vous permettra d'avoir un interlocuteur à tout moment.

### **Traitement médical**

Le vacancier viendra muni de ses médicaments en nombre suffisant pour la durée du séjour. La dernière ordonnance devra être jointe.

Il fournira un pilulier hebdomadaire rempli. Nom et photo du vacancier seront scotchés sur chaque pilulier. Chaque jour sera scellé par une bande adhésive.

Nous sollicitons des vacanciers qu'ils nous confient leur traitement par crainte de vol ou de surdoses aux graves conséquences. Cependant, il est envisageable pour ceux qui en ont l'habitude et pour lesquels l'autorisation expresse nous a été communiquée de les consommer sous leur propre responsabilité. La distribution des médicaments est assurée par le personnel d'encadrement.



Pour les personnes énurétiques et encoprétiques (ayant des selles répétées et incontrôlées), merci de prévoir toutes les protections nécessaires ; si celles-ci ne sont pas suffisantes, tout complément vous sera facturé, détérioration de literie comprise. Alèse obligatoire.

### **Argent de poche**

Merci de nous indiquer la capacité ou non du participant à gérer seul son argent. Dans tous les cas, nous préférons qu'il nous soit remis en début de séjour afin d'éviter tout risque de perte ou de vol. Ceux pour qui nous avons la consigne peuvent être aidés. Un détail des dépenses sera fourni. Nous conseillons de limiter au maximum le budget à 30€/semaine, nos séjours étant tout compris jusqu'aux consommations dans les bars. Ne le sont pas les dépenses personnelles (revues, cadeaux, ...). Le solde accompagné des tickets de caisse correspondants sont remis au vacancier en fin de séjour.

### **Papiers**

Le vacancier devra venir muni de :

- **Carte d'identité** et non une photocopie, en cours de validité.
- **Carte Vitale**, obligatoire hors du département d'origine pour remboursement de la sécurité Sociale
- **Autorisation d'hospitalisation** et d'intervention chirurgicale de la personne responsable, si besoin.
- **Carte d'invalidité** ou photocopie.

### **Linge**

Une fiche de trousseau vous sera envoyée 1 mois avant le début du séjour. L'inventaire sera effectué par l'équipe d'encadrement en début et en fin de séjour. Des lessives sont possibles à la charge du vacancier, à raison de 7€ la lessive et 5€ le séchage. Possibilité de louer les draps à raison de 7€ l'unité. La taie d'oreiller et le drap housse sont systématiquement fournis. Il est recommandé de laisser tout objet précieux à la maison. Le Rimlishof ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de vol.

### **Soins en cours de séjour.**

Après contact du référent dans la mesure du possible et selon le caractère d'urgence, nous pourrions demander une intervention médicale. Nous avançons le montant des dépenses, dont le remboursement sera demandé sur pièces justificatives. Notre responsabilité médicale se limite à recourir aux services compétents.

### **Prise en charge temporelle**

Nous assurons une prise en charge effective du lever au coucher. Une présence de nuit est systématiquement assurée sur tous nos lieux et dans toutes nos formules de séjours. Cependant, aucune ronde ou autre surveillance n'est organisée. Il s'agit juste d'une sécurité proposée aux vacanciers, la nuit, en cas de problème ou à leur demande. Il est de votre responsabilité de bien apprécier leur capacité à vivre une telle situation.

### **Arrivée et départ**

Il est impératif de respecter le jour et les horaires d'accueil indiqués pour l'arrivée des vacanciers.

*Màj le 23/12/19*